



Enjeux

Mobiliser les acteurs tout au long du projet de coopération, afin d'assurer la réussite de celui-ci.



Recommandations

A retenir

1. Le projet de coopération modifie l'équilibre initial entre les acteurs sur le territoire de santé.
2. La mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés permet de bâtir un projet durable et d'anticiper les difficultés et freins propres aux différents acteurs.
3. Une communication régulière à toutes les étapes du projet et auprès de tous les acteurs facilite le déroulement du projet.



Corps médical et soignant

« En quoi le projet de coopération modifiera-t-il ma pratique ? »

Les réticences des acteurs

Personnels des ES membres



« Le projet semble être piloté d'en-haut et par des spécialistes. »



Projet de Coopération

« Le maire est en première ligne lorsque les citoyens sont mécontents de l'offre de soins »



Elus & population



La population : « Aurai-je toujours accès à des soins de proximité ? »



Pour aller plus loin



Illustrations

Créer l'adhésion de l'ensemble des personnels du projet de coopération

Principales problématiques

En amont du projet

- Comment éviter que la coopération devienne une « affaire de spécialistes » ?
- Comment impliquer les personnels afin que la coopération ne soit pas perçue comme « imposée d'en-haut » ?

Une fois le projet lancé

- Comment gérer la modification des conditions de travail ?

Éléments à sécuriser

- Veiller à la bonne appropriation de la coopération par les différents acteurs ;
- présentation de la forme juridique retenue et de son impact sur l'organisation ;
- Valoriser les résultats positifs des coopérations existantes.

Exemples de bonnes pratiques

- Associer l'ensemble des personnels à la réflexion via la mise en place de groupes de travail représentant différents types d'acteurs issus de tous les ES, notamment, les instances représentatives (CTE, CE et CME) issus de afin de créer une dynamique d'équipe de territoire.
- Prévoir des moments d'échange réguliers entre les équipes et ce, dès le début du projet en veillant à associer les instances représentatives de chaque établissement.
- S'appuyer sur des projets pilotes déjà existants et mettre en évidence les bonnes pratiques et les difficultés issues de ces expériences

Construire et faire vivre le projet en s'appuyant sur le corps médical et soignant

Principales problématiques

En amont du projet

- Comment faciliter l'intégration des équipes dans une logique inter-sites et limiter leur isolement ?
- Comment partager une vision commune entre ES (équipes de direction, équipes médicales) ?
- Quel partage de la pénibilité de missions telles que la PDSES? Comment veiller à une répartition des rôles et activités acceptée par l'ensemble des partenaires?

Une fois le projet lancé

- Comment inciter à la mobilité inter-sites ?
- Comment mettre en valeur les bénéfices de la coopération sur le long-terme ?

Éléments à sécuriser

- **Bénéficier de la créativité de chacun**
- **Faire en sorte que le projet de coopération soit attractif pour le corps médical et les personnels soignants**
- Construire une vision territoriale de la filière; mettre en œuvre et faire vivre des équipes professionnelles communes au niveau du territoire
- Impliquer les CME et CTE dans le dialogue
- Permettre aux équipes qui auront vocation à travailler ensemble de se connaître et de se faire confiance

Exemples de bonnes pratiques

- Identifier un responsable médical dont la légitimité soit reconnue par ses pairs, pour porter, par exemple la réorganisation d'une filière.
- Faire de la coopération le levier qui permette de réduire la pénibilité liée à la PDSES
- Encourager la mobilité avec la mise en place de temps partagés entre sites
- Développer le système des consultations avancées dans les ES de proximité
- Favoriser l'ancrage des médecins auprès d'un ES principal en leur permettant d'y passer la majorité de leur temps (en s'appuyant sur un modèle de répartition du temps médical 2/3-1/3)
- S'appuyer sur des équipes paramédicales stables pour intégrer les médecins dans les ES

Communiquer avec les élus et la population

Principales problématiques

En amont du projet

- Quel avantage pour la population ?
- Quelle conséquence pour l'attractivité du territoire ?

Une fois le projet lancé

- Quelles garanties pour maintenir l'offre de soins de proximité ?

Éléments à sécuriser

- Veiller à maintenir l'attractivité des ES de proximité
- Impliquer les élus dans le projet et favoriser une vision territoriale du projet en évitant une approche défensive (concurrence entre les communes)
- S'appuyer sur les élus pour la promotion de la coopération auprès des citoyens / de la population
- Mettre en avant la « valeur d'usage » du projet pour les différents acteurs (pour les parties prenantes et pour le territoire).

Exemples de bonnes pratiques

- Permettre le développement de pôles de spécialité
- Mettre en avant une vision territoriale du besoin de santé et la faire partager aux élus
- Réaliser en amont un état des lieux partagé entre les acteurs
- Promouvoir les expériences / initiatives existantes qui fonctionnent
- Démontrer l'amélioration de la qualité de service à la population (sécurité dans la prise en charge etc.) assurée à la mise en place d'une coopération
- Identifier les interlocuteurs (ARS, ES, ...) de référence des différents acteurs (élus, ...)